

Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot de l'exécutif

Volume 9, No : 06

Décembre 2012

Dans ce numéro

• Mot de l'exécutif	1
• V.-P. Livraison	2
• V.-P. Entretien	3
• Editorial	
• Souhaits des Fêtes	4
• Départ	

Suite au mandat qui nous a été donné par l'assemblée générale le 10 novembre 2012, l'exécutif a fourni un calendrier de disponibilité à l'employeur afin de les rencontrer. La première rencontre doit avoir lieu le 7 décembre 2012 et lors de cette rencontre nous pourrions nous fixer d'autres dates. Pour ceux qui n'étaient pas présents à cette assemblée, voici la proposition qui a été débattue et adoptée selon les procédures prévues à nos statuts et règlements; Il a été proposé par Normand Faubert appuyé par Luc Régis que le comité exécutif entame des discussions avec l'employeur, dans le but de trouver des solutions aux problèmes reliés à:

- Mise à pied et rappel au travail
- Déséquilibre de la main d'œuvre
- Surplus de main d'œuvre

Lors de la première rencontre nous espérons avoir des réponses aux propositions que nous avons soumises à l'employeur le 2 novembre 2012. Ces propositions avaient été faites suite à une réunion que nous avons eue avec la direction le 31 octobre 2012, et ce, huit jours avant l'assemblée générale. Ce qui démontre que l'exécutif et l'employeur sont toujours en mode d'essayer de trouver des solutions au problème de surplus de main d'œuvre. Voici les solutions proposées par votre exécutif ;

1. Faire le traitement des références au lieu de les laisser tourner vieille bière.
2. Céduler des salariés à temps plein, tant qu'il y a de la vieille bière, pour effectuer la destruction (bouteilles 341 ml, 710 ml, 1.18L et canettes) et les laisser à leur poste pour qu'ils détruisent la vieille bière.
3. Faire faire la promo à Montréal (nous avons trouvé une façon de faire la

promo en production), ainsi que la réparation des caisses.

4. Voir les territoires de livraison pour que ça ait du sens (Kahnawake, Châteauguay et environ, secteur nord de Valleyfield, est de Pie-IX).
5. Utiliser nos salariés pour faire les tâches faites par des sous-traitants (peinture, conciergerie, aide-entretien, etc.).
6. Utiliser nos salariés à Transit pour le chargement et le déchargement des remorques de nos produits (matière première, bières importées, etc.).
7. Utiliser nos salariés à l'entrepôt Fuel pour l'entreposage des palettes de bouteilles vides.
8. Vous pourriez offrir des incitatifs aux salariés qui ne sont pas éligibles à la retraite.
9. Vous pourriez majorer l'incitatif à la retraite, déjà en place, pour augmenter le pourcentage des gens qui quittent à la retraite.
10. Vous pourriez prolonger l'incitatif (majoré) à la retraite au-delà de la fin 2013, étant donné que selon vos prévisions le surplus sera encore là en 2016.

Comme vous pouvez le constater, toutes nos propositions visent à réduire le surplus de main d'œuvre, assurent le respect de la convention collective et font en sorte d'améliorer le climat de travail, en plus de réduire, voire même, éliminer les coûts du RASPAC.

Un dossier à suivre.

L'exécutif du STTBL-CSN profite de l'occasion pour vous souhaiter un beau temps des fêtes.

Retrouvez-nous sur le Web

www.sttbl.ca

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

V.-P. Livraison (Sylvain Gervais)



Des fleurs et des pots

Des fleurs:

Pour André Diquinzio et Jacques Doré :

Pour s'être présentés à la dernière assemblée générale et avoir donné leur opinion en faveur du fonds de grève tout en sachant pertinemment qu'ils n'en bénéficieraient jamais mais qu'ils désiraient aider les jeunes salariés de la Brasserie à avoir une arme de plus dans l'éventualité où il y aurait un autre conflit de travail à la Brasserie Labatt.

Je profite de cette occasion pour remercier tous les salariés de la livraison qui fourniront également dans ce fonds sans négativisme et qui sont dans la même situation qu'André et Jacques.

Pour Laurent Dubois:

Pour avoir réglé le problème des camions qui n'avaient pas de double de leur clé.
Pour son implication pour tenter d'améliorer le système informatique. Pour avoir trouvé des solutions à certains irritants du déménagement du CMM au 50 rue Labatt et son dévouement afin de minimiser l'impact négatif de la vieille bière et ainsi protéger nos parts de marché et par le fait même nos emplois.

Patrick Turcot :

Qui rédige une grande partie des griefs.
Pour son implication dans le dossier des gens des ventes qui effectuaient notre travail, ce qui nous a permis de récupérer 70 heures.

Ronald Jeanneau :

Merci à Ronald Jeanneau, notre représentant en santé et sécurité au travail, pour son implication et son suivi remarquable de ses dossiers. Un travail pour lequel j'ai personnellement moins d'aptitudes et qui est très important pour nous tous.

Alexandre Gauthier :

Pour l'organisation du « party » de retraite de Richard Girard. Ce fut une très belle soirée.

Des pots:

Aux plus jeunes salariés de la livraison :

Même si plusieurs points à l'ordre du jour vous concernaient directement, plusieurs d'entre vous ne se sont pas présentés à la réunion syndicale.

Questionnements :

Y a-t'il quelqu'un d'assez influent au Québec et qui parle l'anglais qui pourrait expliquer aux dirigeants de Toronto qu'il est inacceptable que nous avons une qualité d'emballage inférieure à tous nos concurrents (partition dans les caisses, qualité du carton etc).

Encore une fois, y a-t'il quelqu'un d'assez influent au Québec et qui parle l'anglais qui pourrait expliquer aux dirigeants du marketing à Toronto comment il se fait que Georges St-Pierre, probablement le 2^{ème} québécois le plus connu au monde, peut venir se battre au Québec dans sa cour sans que la Brasserie Labatt du Québec ne puisse capitaliser sur cet événement qui pourtant est commandité par Bud Light USA (par exemple, la pesée officielle du combat s'est tenue dans un endroit dont la Brasserie Labatt n'est pas le principal fournisseur). Le combat lui-même a été tenu au Centre Bell où seuls les produits Molson étaient vendus, etc.... Se pourrait-il qu'on ait manqué d'outils pour exploiter au maximum la grande possibilité de mise en marché de l'évènement?

Peut-être que si les groupes de vente du Québec avaient les outils nécessaires pour faire leur travail, les ventes de nos produits progresseraient. Nous pourrions peut-être alors revenir au seuil respectable de 50% des parts du marché, comme c'était le cas il y a quelques années. Les ventes de cannettes nous font mal au niveau des pertes d'emploi mais si on possédait 50% du marché, on ne parlerait plus de mises à pied.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous !

Sylvain Gervais (VP Livraison)

V.-P. Entretien (Normand Lefebvre)



Bonjour à tous,

C'est avec des sentiments mitigés que je vous annonce le départ d'Alan Sutton, mécanicien de machines fixes à la centrale thermique. Alan a décidé de quitter Labatt pour s'occuper de sa propre compagnie à temps plein.

Alan a été délégué syndical durant de nombreuses années et son expertise et son

leadership vont nous manquer. Plusieurs faits saillants ont marqué la carrière d'Alan, alors que le summum a été atteint durant la grève de 2003. En effet, suite à une décision du commissaire de la Commission des relations du travail, les salariés de la centrale thermique ont dû reprendre le travail malgré le conflit et Alan a décidé de remettre une partie de sa paye au syndicat en guise

de support à ses confrères qui étaient dans la rue. **ÇA C'EST DE LA SOLIDARITÉ!** Merci Alan et bon succès dans ta nouvelle aventure.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter de Joyeuses fêtes à tout le monde.

Normand Lefebvre
V.P. Entretien.

Editorial

Le XII^e Colloque Gérard-Picard de la CSN, qui s'est tenu à Trois-Rivières les 21 et 22 novembre 2012, aura permis aux 300 délégué-es œuvrant dans des entreprises privées, d'identifier des moyens pour réinventer leur rapport de force dans un contexte de mondialisation des marchés. Les questions d'accès à l'information, de création d'alliances avec les syndicats étrangers et d'innovation ont été identifiées comme étant incontournables afin de bénéficier d'un rapport de force adéquat pour améliorer les conditions de travail.

Défis des fédérations du privé

Les cinq fédérations du privé, affiliées à la CSN, participaient au colloque. Des défis particuliers attendent chacune d'entre

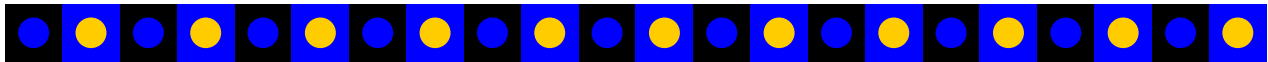
elles dans l'optique d'un renforcement de leur rapport de force.

Pour la Fédération du commerce (FC-CSN), rebâtir le rapport de force passe par le développement de négociations coordonnées, et ce, à la plus grande échelle possible. « Depuis 25 ans, dans le domaine de l'hôtellerie, nous négocions de façon coordonnée ce qui nous a permis d'améliorer grandement les conditions de travail », précise Serge Fournier, président de la FC. L'établissement d'une plateforme dans le plus de secteurs possible permettrait à tout syndicat de se bâtir un rapport de force intéressant et d'uniformiser leurs conditions de travail. « Certains employeurs tentent même de nous empêcher d'appliquer le modèle aux autres sec-

teurs, en s'adressant aux tribunaux. Assurément, ils trouveront la FC sur leur chemin ! » prévient Serge Fournier.

À la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), le développement d'alliances avec des syndicats à l'étranger est capital. « Nous devons continuer à créer des ponts vers les syndiqué-es d'autres pays où les employeurs ont aussi des usines. S'échanger de l'information pour connaître leur réalité peut nous être très utile, particulièrement en temps de négociation », note Alain Lampron, président de la FIM. Forcer les employeurs à plus de transparence est aussi important.

(suite page suivante)



(Suite de la page 3)

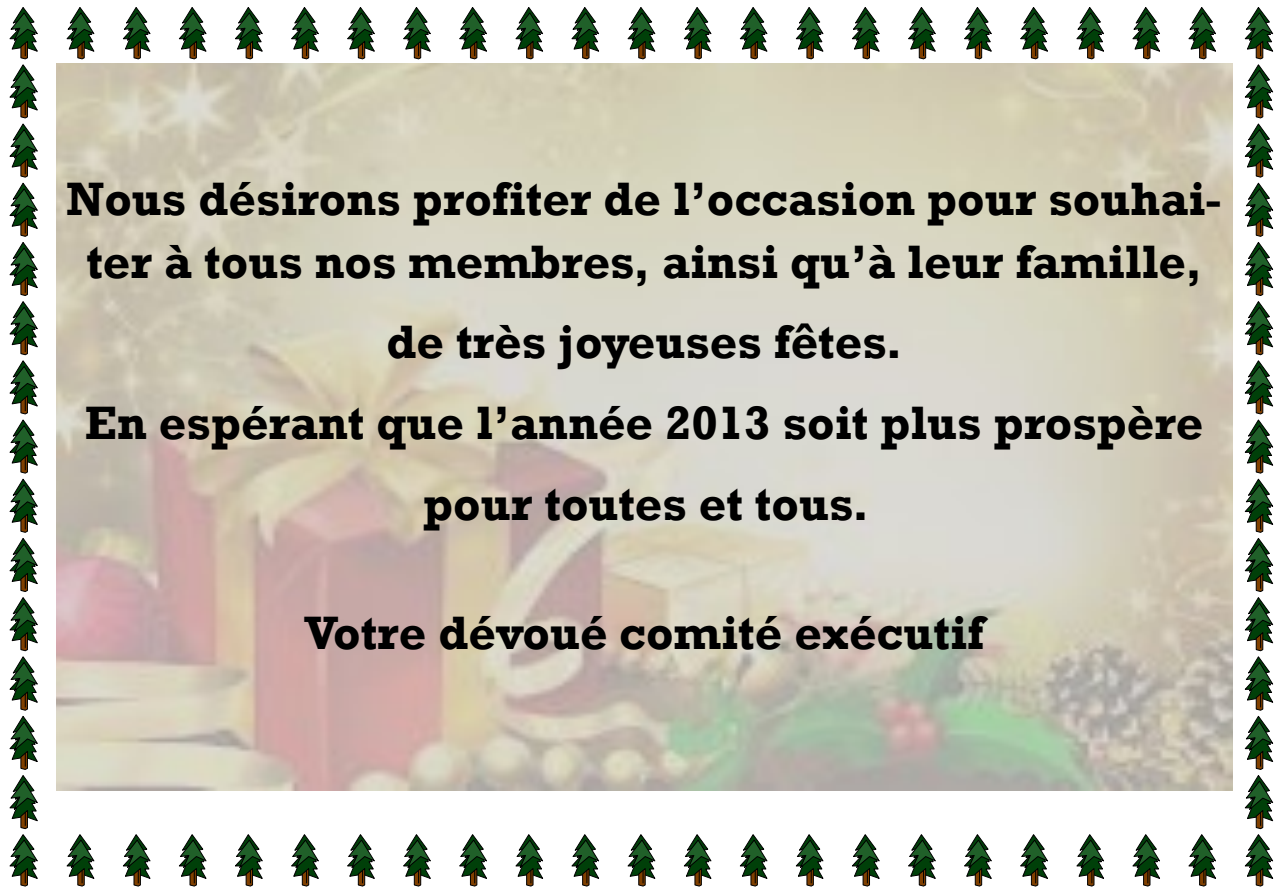
« Les employeurs hésitent à ouvrir leurs livres. Généralement, ils acceptent lorsque les finances sont mauvaises. Mais quand elles sont bonnes, nous n'en entendons pas parler. Nous devons réussir à les convaincre d'être plus transparents. Avoir le portrait des entreprises et en connaître les perspectives d'avenir est es-

sentiel pour nous et ces dernières ont aussi intérêt à partager ce genre d'information. Lorsque les deux parties connaissent la réalité de l'entreprise, il est plus facile d'en venir à des règlements satisfaisants pour tout le monde et qui assurent une pérennité à l'entreprise », précise Alain Lampron.

Pour la CSN et les fédérations du privé, malgré les nombreux

défis à relever, la bataille est loin d'être perdue. Tout sera mis en œuvre afin de véritablement réinventer le rapport de force dans un contexte de mondialisation des marchés, condition essentielle à la pratique syndicale au XXI^e siècle.

Robert Daneau
V.-P. à l'info délégué pour assister au colloque.



<p>Départs</p> <p>Richard Girard (Livraison) Ronald Brideau (Expédition) Jean-Pierre Gatineau (POS)</p>	<p>Départs (suite)</p> <p>Yves Pellerin et Jean-Paul Pelletier (empaquetage)</p> <p>Bonne retraite</p>	<p>Collaborateurs:</p> <p>Comité journal:</p> <p>Mylène Tellier Claude St-Onge</p>	<p>V.P. à l'information:</p> <p>Robert Daneau</p> <p>Impression:</p> <p>Imprimerie</p>
--	--	--	--

